

LE MATIN

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.614 - QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - VENDREDI 9 FÉVRIER 1917

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 2 fr. - Retables : 2.75 - Faits divers : 2 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 20 fr.
Les insertions sont exclusivement en français.
A Marseille : chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux.
A Paris : à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 8 mois 10 fr. 50
et Basses-Alpes 9 fr. 50
Autres départements et l'étranger 11 fr. 50
Stranger (Union postale) 12 fr. 50
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Les Neutres ne permettent pas !

Sous sa forme modérée, la réponse de l'Espagne à la note allemande sur la guerre sous-marine est outrance et très nette et très ferme ; elle ne se borne pas à élever une protestation platonique contre les nouveaux projets de la barbarie allemande, mais elle affirme très digne la catégorie résolution du gouvernement espagnol de ne pas tolérer ce qui est intolérable.

La réponse ne cache pas la « très pénible impression » provoquée en Espagne par la note du docteur Zimmermann. Le Cabinet de Madrid déclare que la correcte attitude de neutralité dans laquelle le pays s'est placé et a su maintenir lui donne des droits qu'il n'entend pas abdiquer. Et en effet sa réponse prouve qu'il n'abdique pas.

La mise en pratique des méthodes de guerre sous-marine illimitée dont l'Allemagne menace les neutres mettrait en péril tout à la fois la vie de ceux de ses nationaux qui s'adonnent au commerce maritime et les précieux intérêts que ce commerce représente. Or, l'Espagne avait déjà trouvé excessive les libertés que les pirates au service de l'Allemagne s'étaient permis de prendre à l'encontre des neutres. A présent, l'Allemagne proclame vouloir aller plus loin et dépasser toute mesure. Le gouvernement espagnol doit donc, à l'égard de la réserve nécessaire imposée par la légitime présomption de l'inchutable responsabilité qu'assume le gouvernement impérial en raison principalement des pertes de vie que son attitude peut occasionner.

La réponse espagnole poursuit en distinguant entre le « droit indiscutable de capture dans certains cas », droit dont les Alliés usent légitimement, et le « droit de destruction » que l'Allemagne s'arroge en ajoutant le droit au neutre. Elle constate que ce dernier droit l'Allemagne exerce contre des neutres « ce qui est contraire au principe observé par toutes les nations, même dans les moments de plus grande violence ». L'Espagne se refuse à admettre la monstrueuse exception d'un tel régime de guerre.

Le gouvernement espagnol conclut en proclamant, au nom de la raison et au nom du droit, le « devoir inéluctable » qui l'oblige à protéger la vie de ses sujets et à maintenir l'intégrité de sa souveraineté, afin que ne soit pas interrompu le cours de son existence nationale.

On voit que, dégagée de ses formules diplomatiques, la signification de ce document ne saurait être douteuse. Tout comme les Etats-Unis, l'Espagne ne s'incline pas devant l'audace sanguinaire de l'Allemagne. Elle jette à Berlin ce cri d'une belle vigueur : « Je ne permettrai pas ! »

Et c'est le même cri qui s'éleva de Rio-de-Janeiro à l'adresse de l'impudent Allemand. On annonce en effet que, pas plus que la note de l'Allemagne, la réponse britannique ne donne son adhésion à la thèse boche de la guerre sous-marine à outrance. Elle s'élève au contraire avec la plus vive indignation contre toute violation du droit des gens. Le Brésil « proteste d'avance contre tout acte hostile dont pourraient souffrir les navires marchands brésiliens » et fait savoir qu'« il tiendra l'Allemagne responsable de pareils actes ».

Voilà deux réponses qui parlent assez haut et assez clairement pour qu'on les entende là où il importe qu'elles soient entendues : venant après le geste de M. Wilson, elles prouvent à l'empire de proie et à ses complices qu'il leur faudra compter avec les neutres.

CAMILLE FERDY.

L'Angleterre ravitaillera l'Italie

Milan, 8 février.
Une note publiée par les journaux annonce que M. Ancona, sous-secrétaire d'Etat aux Transports et M. Baroldi, président de la Fédération alimentaire italienne, ont pu mener à bien, à Londres, les accords définitifs relatifs aux transports, notamment pour le charbon et pour le blé.

L'Effort de la France et de ses Alliés

Une Conférence sur la Serbie
Paris, 8 février.
A la réunion organisée aujourd'hui à la Sorbonne par le Comité de l'Effort de la France et de ses Alliés, M. Edmond Perrier, directeur du Musée qui préside la séance, a, dans un discours très littéraire, ému et fin, montré d'abord que nous aussi en 1870 avons connu comme la Serbie l'invasion et une année terrible. Elles ne nous ont pas pourtant empêché de vivre.

Les événements balkaniques donnent à ce livre un intérêt d'actualité. Mais un jour un avocat célèbre en ce temps-là lui dit que Saroy : Ah ! c'est vous le jobard qui croit que les Serbes n'ont plus rien, dit M. Joseph Reinach, et plus que jamais, après quarante-deux ans.

La Mobilisation civile

LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Le droit de réquisition de la main-d'œuvre des services de tous les Français de 16 à 60 ans
Paris, 8 février.

M. Clemenceau a déposé au Sénat un projet de loi qui permet de réquisitionner les établissements, entreprises ou travaux intéressant la Défense nationale ou le ravitaillement du pays ainsi que la main-d'œuvre ou les services de tous les Français du sexe masculin de 16 à 60 ans non mobilisés.

Sont exceptés les infirmes incurables, les réformés numéro 1 depuis le 2 août 1914, les hommes reconnus inaptes au service civil et, à réserve de certaines justifications, les apprentis et les étudiants, les agriculteurs et les autres personnes occupées dans une entreprise intéressant la Défense nationale.

Le programme d'utilisation de cette main-d'œuvre sera dressé par le ministre du Travail qui, d'après les indications des départements ministériels intéressés, fera connaître le nombre des travailleurs demandés ainsi que le lieu où la nation des occupations. Il sera fait appel d'abord aux travailleurs qui se présenteront volontairement et c'est seulement dans le cas d'insuffisance de la main-d'œuvre que des affectations d'office seront prononcées par le préfet en tenant compte des aptitudes des personnes susceptibles d'être requises. On commencera par les plus jeunes classes et on les fera travailler autant que possible à proximité de leur domicile.

Appel des affectations prononcées par le préfet pourra être fait devant un Comité départemental comprenant des représentants des ministères de la Guerre, de l'Armement, de l'Agriculture et du Travail ainsi que des patrons et des ouvriers en nombre égal. Les conditions de travail et les salaires seront les mêmes que pour les ouvriers civils non requis.

Le droit de réquisition civile est une extension de celui que la loi du 3 juillet 1877, modifiée par la loi du 23 juillet 1914, confère à l'autorité militaire ou maritime. Il comporte des sanctions correctionnelles.

Un décret pris en Conseil des ministres déterminera la nature des établissements auxquels s'appliquera la loi et réglera les autres mesures d'exécution.

LES MESURES DE GUERRE

La fermeture des Théâtres et le petit personnel

Paris, 8 février.
La Commission de l'Enseignement a chargé son président, M. Simyan, de faire une démarche auprès du gouvernement pour le prier de venir en aide dans la plus large mesure possible au petit personnel des théâtres et spectacles.

La fermeture des grands magasins à six heures

Paris, 8 février.
On nous communique la note suivante : Le ministre du Ravitaillement a reçu le 8 février MM. les députés du commerce de la nouveauté. A la suite d'un échange de vues, il a été convenu que les magasins représentés (Bon Marché, Louvre, Samaritaine, Gauche-Petit, Printemps, Galeries La Fayette, Grands Magasins Dufayel, Place Clichy, Pyramidal, Bazar de l'Hôtel de Ville, Phares de la Bastille, Bazar de la rue de Rennes, La Samaritaine, Maisons Esders, Trois Quartiers, Belle Jardinière) fermeront leurs portes à la clientèle à 5 heures trois quarts, de façon que le magasin soit complètement fermé à 6 heures.

Cette mesure sera tout naturellement rapportée dès que l'allongement des jours supprimera l'usage de la lumière. La Chambre de Commerce de la Nouveauté a promis d'autre part, de demander à tous ses adhérents de se conformer à cet engagement.

Les Permissions aux Militaires originaires des Colonies

Paris, 8 février.
Le ministre de la Guerre vient d'adresser à M. Candace, député, la lettre suivante :
« Monsieur le Député,
« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de prendre de nouvelles dispositions pour faciliter les départs en permission des militaires soumis à la loi de recrutement originaires des colonies, autres que l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc, ou qui y avaient leur domicile légal avant la guerre, et l'exclusion des fonctionnaires coloniaux envoyés de la Métropole ou d'une autre colonie.

« Il suffira désormais que ces militaires justifient de dix mois de présence sous les drapeaux pour leurs obtenir la permission de vingt-cinq jours qui leur est allouée par la circulaire du 9 décembre 1916. Il ne sera plus nécessaire qu'ils aient rempli, au 1^{er} octobre 1916, les conditions exigées par la présence sous les drapeaux, et ils pourront faire entrer en ligne de compte, non seulement leur présence en Europe, mais encore leur présence en Algérie, en Tunisie ou au Maroc.

« Des instructions sont données pour que ces mesures qui s'appliquent également à l'armée d'Orient, soient immédiatement mises à exécution et que le plus grand nombre possible de militaires puisse partir en permission avant le 10 mars, date à laquelle ces permissions seront suspendues en raison des nécessités militaires ».

Une Bombe à la Bourse d'Amsterdam

Amsterdam, 8 février.
Le Handelsblad annonce qu'hier soir vers 11 heures, une bombe en fer blanc, qui avait été placée sur les marches de la Bourse, a fait explosion. A ce moment, il y avait heureusement sur la place qu'un agent de police qui n'a pas été blessé.

922^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 8 février.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur le front de Verdun, combats à la grenade et lutte d'artillerie, assez vive dans la région cote 304 (bois d'Avocourt).

Nous avons capturé une patrouille allemande près de Bonzée.

En Alsace, rencontre de patrouilles dans les secteurs de Metzeral, d'Aspach et de Seppois.

Nuit calme sur le reste du front.

AVIATION

Dans la nuit du 6 au 7 février, un de nos avions a lancé six bombes sur les établissements militaires de Lahr (Grand-Duché de Bade).

La même nuit, une de nos escadrilles a bombardé le terrain d'aviation de Mariakerke.

L'Effort de l'Angleterre

AU PARLEMENT ANGLAIS

Le discours de M. Asquith

Londres, 8 février.
Après le discours du Trône, M. Asquith prend la parole au nom du parti libéral. « Je désire, dit-il, adresser quelques questions au gouvernement, savoir si des affectations d'office seront prononcées par le préfet en tenant compte des aptitudes des personnes susceptibles d'être requises. On commencera par les plus jeunes classes et on les fera travailler autant que possible à proximité de leur domicile.

« Le pays aimerait également à savoir où il en est quant aux approvisionnements. Nous désirons aussi obtenir des informations sur le nombre des bâtiments réquisitionnés par le gouvernement, savoir si des mesures ont été envisagées pour la nationalisation de la marine marchande anglaise et si la construction de nouveaux bâtiments se poursuit de façon satisfaisante ».

LA SITUATION GENERALE

M. Asquith parle ensuite de la situation générale en rapport avec la guerre. « Le dernier communiqué, dit-il, est une sauvegarde non déguisée, dont les motifs ne valent pas la peine d'être discutés.

« Nous avons fait de notre mieux pour réduire au minimum les inconvénients que les blocus peut causer aux neutres. La dernière action de l'Allemagne est une déclaration de guerre à la neutralité. Le défi a été accepté et nous nous sommes efforcés de faire plus que le plus puissant des neutres. Il ne nous appartient pas de prédire les conséquences de cet événement mémorable sur l'avenir de la guerre et encore moins de faire des conseils ou des suggestions à un gouvernement parfaitement à même de défendre ses intérêts, mais nous saluons tous avec une joie empreinte d'un juste orgueil, la détermination de l'autre grande communauté de langue anglaise, décidée à frustrer, de leur dernier crime, ceux qui ont, à juste titre, mérité le nom d'ennemis de la race humaine.

NOTRE BUT

« Notre but, toujours aussi clair, est d'obtenir la victoire, non pas seulement une victoire qui rende la paix permanente, mais qui garantisse encore la liberté future de l'humanité.

« Pour cela, deux choses sont indispensables, la coordination la plus étroite des plans et des opérations des Alliés et l'organisation, la concentration parfaite de toutes nos ressources en hommes et femmes et en argent. Qu'aucune voie discordante ne s'élève, qu'aucune question de parti, qu'aucune divergence personnelle ou d'une section quelconque de la communauté ne vienne entraver notre effort.

Réponse de M. Bonar Law

M. Bonar Law, répondant, dit :
« Le discours de M. Asquith est la meilleure preuve que l'on puisse donner de l'actualité. Ses dernières parties interprétées, aussi fidèlement que les paroles peuvent le faire, le sentiment du pays en ce qui concerne la justice de notre cause et que nous espérons voir jouer par les neutres dont les droits sont mis en péril tout comme les nôtres ».

LA REQUISITION DES NAVIRES

M. Bonar Law continue : « Au sujet de la fourniture de nouveaux vaisseaux, le contrôle de la navigation a déjà fait un travail de très haute importance. La construction de nouveaux navires est activement poussée et celle qui soit la dévastation causée par les sous-marins on a lieu d'espérer que les vaisseaux détruits seront remplacés dans un bref délai ».

LA GUERRE

Les Etats-Unis continuent leurs préparatifs de guerre

LA PROTESTATION DE L'ESPAGNE

Alhènes, 8 février.
M. Demidoff, ministre de Russie, a longuement conféré avec M. Lambros, président du Conseil, et M. Zalcostas, ministre des Affaires étrangères.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —
Paris, 8 février.

Rien de nouveau dans la situation entre l'Amérique et l'Allemagne. Du côté de la première attente anxieuse, préparatifs à toutes les éventualités ; du côté de la seconde, même attitude arrogante et mêmes bravades qui dissimulent mal le gêne et l'embaras du gouvernement.

Les choses suivront leur cours fatal. Elles dépassent les volontés humaines les plus ardentes.

L'Espagne vient de faire entendre sa protestation et celle-ci est ferme, énergique, sans faux-fuyant, ainsi qu'il convient à l'affirmation d'un peuple soucieux de l'honneur et résolu à faire respecter ses droits. Il ne faut pas espérer que les autres petits Etats neutres d'Europe adopteront une attitude aussi virile. Mais, comme je l'ai déjà dit, la cause est désormais entendue, après le geste de M. Wilson.

Il faut relire aujourd'hui le discours du Trône en Angleterre. L'âme britannique résout sa vie réelle tout entière dans une confiance inébranlable au service de laquelle on sent la volonté indomptable d'un grand peuple. Nous avons pleinement confiance en celui-ci, dans sa puissante armée qui vient de remporter un nouveau succès local appréciable en envoyant Grandcourt.

Cette armée se montre digne du grand empire britannique, égale à l'armée française qui lutte à ses côtés et les combats prochains pourront amener une solution.

On se bat encore très violemment dans le secteur de Riga et de Mitau où l'ennemi multiplie ses attaques sans succès.

La guerre sous-marine entre dans la période aiguë. C'est un mauvais moment à passer, mais à condition de faire tout ce qu'il faut pour se défendre.

Un député, M. Garat, a pu écrire dans le Matin ce qu'on nous avait interdit de publier jusqu'à maintenant sur la nécessité ou l'intérêt de revenir en France aux corsaires.

En présence d'un ennemi sans scrupules et sans entraves, aucune hésitation sur les moyens n'est permise.

Quot qu'il en soit, une politique sévère d'économie et de restrictions s'impose à la France comme à l'Angleterre, pour faire échouer le prétendu blocus des pirates. Il n'est pas un Français qui ne compréhende ces nécessités et ne soit prêt à s'y soumettre.

MARIUS RICHARD.

L'Italie en Guerre

Le duc des Abruzzes

Rome, 8 février.
Le duc des Abruzzes, qui abandonne le commandement de la Merine, était certainement un des princes les plus populaires de la Maison de Savoie. Le sentiment d'admiration qui lui vouait le peuple italien, depuis ses expéditions au Pôle Nord et sur l'Himalaya, expliquent les nombreuses expressions de regrets qui accompagnent sa retraite à New-York.

Les journaux allemands annoncent qu'un millier d'Américains ont en route sur mer entre l'Amérique et l'Europe et que l'on craint de grandes complications.

LES NAVIRES ALLEMANDS INTERNÉS AUX ETATS-UNIS

Zurich, 8 février.
Le Berliner Tageblatt estime à 55 le nombre des vapeurs allemands actuellement dans les ports des Etats-Unis et jaugeant un total de 445.000 tonnes.

A ce chiffre il faut ajouter les cargo-boats dont le nombre et la capacité vivaient être considérables ainsi que les bateaux austro-hongrois. La Hamburg Amerika Line a 35 paquebots d'un total de 248.000 tonnes dont les plus connus sont le Tatu, 34.000 tonnes ; l'America, 22.000 tonnes et le Cincinnati, 16.000 tonnes qui se trouvent à Boston. Le Président Lincoln, 18.000 tonnes et le President Grant, 18.000 tonnes, ont été à New-York.

Le Norddeutscher Lloyd, de Brême, possédait aux Etats-Unis, 12 navires dont le George Washington, 26.000 tonnes ; le Kaiser-Wilhelm, 19.000 tonnes et le Grosser Kurfürst, 13.000 tonnes, tous à New-York et le Kronprinzessin-Cecilie, 19.500 tonnes qui se trouve à Boston.

La Deutsche Amerikanische Petroleumgesellschaft a dans les ports américains huit vapeurs pétroliers jaugeant 50.000 tonnes au total.

LES GERMANO-AMERICAINS APPROUVENT M. WILSON

Philadelphie, 8 février.
Des délégués de vingt-huit Etats représentant trois millions de membres de l'Alliance nationale des Germano-Américains, ont affirmé leur loyauté envers les Etats-Unis et approuvé la décision de M. Wilson de cesser les relations diplomatiques avec l'Allemagne.

On admet maintenant que l'appel de M. Wilson aux neutres ne rencontrera qu'un maigre succès. On s'attend à ce que les pays neutres d'Europe fassent peu de chose, tandis que

ET L'Autriche-Hongrie ?

Washington, 8 février.
L'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie sera déterminée par l'énquête que fait actuellement à Vienne sur Frédéric Fenfield, l'ambassadeur américain. Le double monarchie n'ayant pas encore fait connaître ses intentions en ce qui concerne la politique sous-marine.

L'Opinion américaine est pessimiste

New-York, 8 février.
Une attente anxieuse continue à caractériser la situation. Cependant à Washington on veut encore espérer contre tout espoir que la guerre pourra être évitée. Toutefois on décline d'une manière très nette qu'aucune nouvelle assurance n'a été reçue jusqu'à présent. C'est plutôt le contraire qui serait vrai.

On admet maintenant que l'appel de M. Wilson aux neutres ne rencontrera qu'un maigre succès. On s'attend à ce que les pays neutres d'Europe fassent peu de chose, tandis que

Un Echange de Prisonniers entre l'Autriche et la Serbie

Berne, 8 février.
Après de longs pourparlers, un accord vient d'être conclu en vue d'un échange de prisonniers serbes et autrichiens par la Suisse. Le premier convoi serbe partira lundi matin de Fildkirch pour arriver à Lyon dans

